



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13849>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **26-13849**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix Marseille Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D ALIMENTATION EN EAU POTABLE DIVISION NORD EST

**Description** : RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D ALIMENTATION EN EAU POTABLE DIVISION NORD EST

**Identifiant de la procédure** : 57d731e3-7d79-40ad-bb41-2e5092d8fc91

**Identifiant interne** : 74260013

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90713100 Services de conseils en matière d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées autres que pour la construction

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Lieu d'exécution : Métropole Aix Marseille Provence-  
Division Nord Est (anciennement Conseil de Territoire du Pays d'Aix).

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 489,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille) Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation L'adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde est Métropole Aix-Marseille Provence -DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille. Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation. Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. La valeur estimée ci après de 489 000 € HT (soit 586 800 € TTC) s'entend sur la durée totale du marché. Elle se décompose ainsi : partie à prix forfaitaire estimée à 380.000 € HT soit 456 000 € TTC et unitaire accord-cadre à bons de commande de 109.000 € HT soit 130 800 € TTC. La partie accord-cadre à bons de commande est passée pour un montant minimum de 40 000 € HT et pour un montant maximum de 300 000 € HT.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0001

**Titre :** RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D ALIMENTATION EN EAU POTABLE DIVISION NORD EST

**Description :** RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D ALIMENTATION EN EAU POTABLE DIVISION NORD EST

**Identifiant interne :** 74260013

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90713100 Services de conseils en matière d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées autres que pour la construction

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu d'exécution : Métropole Aix Marseille Provence - Division Nord Est (anciennement Conseil de Territoire du Pays d'Aix).

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 02/07/2026

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. La valeur estimée de 489 000 € HT (soit 586 800 € TTC) s'entend sur la durée totale du marché. Elle se décompose ainsi partie à prix forfaitaire estimée à 380.000 € HT soit 456 000 € TTC et unitaire accord-cadre à bons de commande de 109.000 € HT soit 130 800 € TTC. La partie accord-cadre

à bons de commande est passée pour un montant minimum de 40 000 € HT et pour un montant maximum de 300 000 € HT.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 45

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur environnementale : Pertinence des actions mises en place pour limiter l'impact environnemental dans le cadre des prestations réalisées

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique : \* Sous-critère 1 : pertinence de la méthodologie proposée sur les plans techniques et réglementaires pour réaliser toutes les phases de la prestation : 60 % \* Sous-critère 2 : Adéquation de l'équipe affectée à l'exécution du marché avec les enjeux techniques et réglementaires des prestations présentées au CCTP - organigramme fonctionnel détaillant les compétences et expériences des membres de l'équipe de projet (CV) : 40 %

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=74250244>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=74260013>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 17/03/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 9 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 18/03/2026 à 14:00

**Informations complémentaires** : Date prévisionnelle, séance non publique

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :

Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : -Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours

pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative) - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Aix Marseille Provence

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Aix Marseille Provence

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Métropole Aix Marseille Provence

**Organisation qui traite les offres :** Métropole Aix Marseille Provence

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Métropole Aix Marseille Provence

**Numéro d'enregistrement :** 20005480700017

**Adresse postale :** 58 BD CHARLES LIVON

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** MAMP

**Adresse électronique :** [commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr](mailto:commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr)

**Téléphone :** +33 491999900

**Adresse internet :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=74250244>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**8.1 ORG-0002**

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Adresse postale :** 31 rue Jean-François Leca

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse internet :** <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 4bef190c-0c12-4d32-a90d-313e38454b5b - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 09/02/2026 à 15:06

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 09/02/2026